


Brevet professionnel


# BPA Ouvrier Sp cialis  en Paysage (apprentissage & formation professionnelle continue)

Formation dipl mante




 Dipl me de niveau 3


 Lieu de formation: Centre de formation CFPAAuterive

 Dur e: Formation continue: 8 mois,   partir de septembre  
Apprentissage: 2 ans,   partir de septembre

 Rythme de l'alternance :

- 22 semaines au centre (805h) r parties sur 8 mois pour la formation professionnelle et sur 2 ans pour l'apprentissage (2702h en entreprise pour un contrat d'apprentissage)

 Dipl me en UC

 Formation en pr sentiel

## Le profil demand 

Le brevet professionnel agricole est accessible par la voie de l'apprentissage   tout candidat justifiant :

- Soit d'un niveau de fin de scolarit  de la classe de troisi me ;
- Soit de la possession d'un certificat d'aptitude professionnelle ou d'un certificat d'aptitude professionnelle agricole
- Ou encore d'avoir suivi un cycle complet conduisant au brevet d' tudes professionnelles ou au brevet d' tudes professionnelles agricoles.

Le brevet professionnel agricole est accessible par la voie de la formation professionnelle continue par tout candidat justifiant   la fois :

- D'au moins douze mois d'activit  professionnelle   temps plein ou son  quivalent. Cette dur e est appr ci e avant la pr sentation de la derni re unit  capitalisable ou de la premi re  preuve terminale n cessaire pour obtenir le dipl me ;
- D'une formation d'au moins 800 heures en centre de formation et d'une formation en milieu professionnel de 8   12 semaines.

Possibilit  de mettre en place un parcours individualis  selon le profil du candidat



## Comment candidater ?

Pr -inscription sur notre site   compter de f vrier

 tude du projet professionnel et entretien de motivation de f vrier   juin

L'admission d finitive est act e par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation de (avant 1er septembre)

## Les perspectives d' volution

Poursuites d' tudes: BP Am nagements Paysagers



## Les m tiers vis s

- Ouvrier paysagiste
- Jardinier paysagiste



## Modalit s financi res

Le co t de la formation par apprentissage est pris en charge par l'OPCO de branche ou par l'employeur.

Votre r mun ration est calcul e en fonction de votre  ge et de votre ann e de formation.

Pour la formation continue, selon votre situation et votre profil, vous pourrez pr tendre   diff rentes modalit s de financements  
Dispositif 'Co-financ  par l'Union europ enne



## Objectifs

Le BPA OSP forme des professionnels capables d'effectuer des travaux d'aménagement et d'entretien des espaces paysagers. Ils maîtrisent les techniques de plantation, d'entretien des végétaux, de création d'aménagements extérieurs (terrains, chemins, éléments décoratifs) et utilisent des équipements spécifiques à ces métiers

### Programme de formation

**UC1 : Développer son identité professionnelle d'ouvrier du paysage**  
Intégrer le milieu professionnel de l'aménagement paysager  
Positionner ses pratiques professionnelles au regard d'enjeux écologiques

**UC2 : Réaliser des travaux d'entretien d'espaces végétalisés**  
Réaliser l'entretien de surfaces plantées  
Réaliser l'entretien de surfaces enherbées

**UC3 : Réaliser des travaux de végétalisation d'espaces paysagers**  
Réaliser des travaux de plantation de végétaux  
Réaliser des travaux d'enherbement

**UC4 : Réaliser des travaux de mise en place d'ouvrages paysagers**  
Poser des revêtements paysagers  
Réaliser des ouvrages de délimitation dans un espace paysager

**UC5 : Réaliser des travaux d'entretien courant du petit matériel d'aménagement paysager**  
Réaliser l'entretien quotidien du petit matériel  
Réaliser de petites réparations du matériel sur les chantiers

**UC6 = UCARE : petit bucheronnage**



### Modalités d'évaluation

Hormis l'UC1 (développer son identité professionnelle d'ouvrier du paysage), toutes les capacités constitutives du brevet professionnel agricole font l'objet d'une évaluation en situation professionnelle.

L'évaluation de la capacité C1 peut se dérouler, selon les choix du centre de formation et sous réserve d'agrément par le jury permanent, en situation professionnelle ou selon une autre modalité. Possibilité de valider 1 ou des blocs de compétences



### Spécificités en termes d'organisation pédagogique

- Une équipe de formateurs diplômés et expérimentés dans leurs spécialités
- Des relations privilégiées avec les entreprises du secteur et les institutions



### Spécificités en termes d'équipements

- Le Centre de formations d'Auterive propose des ateliers pédagogiques : Maçonnerie paysagère, réparations du matériel, etc...
- Un labyrinthe végétalisé et des espaces verts sont utilisés pour la reconnaissance des végétaux, la taille et l'entretien

#### Charte d'accueil du public handicapé

Le Centre de formation a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH. Ainsi nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée.

#### La formation en chiffre

- Taux de réussite 100% en 2025
- Taux de satisfaction 81% en 2024
- Taux d'insertion à 6 mois: 50% (2024)
- Taux de poursuite d'études: 10%
- Taux d'interruption en cours de formation (taux de rupture): 0% en 2024
- Taux de rupture des contrats d'apprentissage: - pas d'apprentissage en 2024

Retrouvez également des informations sur le site [https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id\\_uai=0312331R](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0312331R)

#### Contact

Centre de formation AUTERIVE  
Cité des Sciences Vertes  
50 Route de Grazac  
31190 Auterive  
Tel: 05 61 50 62 78

mail: [cfppa.auterive@educagri.fr](mailto:cfppa.auterive@educagri.fr)  
Coordo: Hélène Thieblemont

[www.citesciencesvertes.fr](http://www.citesciencesvertes.fr)